

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement }
annuel } 10 francs.SIEGE SOCIAL A LYON :
33. Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2575 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions***Ont été admis à la séance du 23 mars :*MM. Dangerma, Demel, Wodziezko, Fries, Hryniewiecki, Ferrière,
M^{lle} Lipska, M. Namyslowski.**ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance générale du Lundi 27 Avril 1925, à 17 heures1^o Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 23 mars.2^o Présentation de :M. Bergeret (Auguste), 49 bis, cours Emile-Zola, Villeurbanne (Rhône), par MM. Sallen et Blandin. --- M^{lle} Mallen (Eugénie), directrice d'école, rue Lafayette, Vienne (Isère), par M. Falcoz et M^{lle} Teissier. --- M. Mayaud (Noël), 1, rue de Bordeaux, Saumur (Maine-et-Loire), *Ornithologie*, par MM. du Dresnay et Gautier. --- M. Polak (R.-A.), conservateur de l'Insectarium, Société royale de Zoologie « Natura Artis Magistra », Amsterdam (Hollande), par MM. Corporaal et Nicod. --- M. Billiard (Raymond), agronome-viticulteur, 4, rue Béchevelin, Lyon (de Pâques à la Toussaint, à Charentay (Rhône), par MM. Lesbre et Cl. Roux. --- M. Boutet (Stéphane), Saint-Alban-les-Eaux (Loire), par MM. Mayet et Larue. --- M^{lle} Bourniquel (Suzanne), professeur au Lycée de jeunes filles, Roanne (Loire), par M. Rocher et M^{lle} Harvaux. --- M^{me} Verrière, maison Crouzet, boulevard du Marais,

Page 131, ligne 18 de bas en haut : au lieu de 15, lire 13.

Même page 131 :

Pentamères	86,96576	%
Hétéromères	13,03425	—
Hexamères	11,804742	—
Tétramères	0,700136	—
Heptamères	0,529371	—

Page 134 :

Mêmes corrections à la première ligne du tableau A.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

Séance du 7 Mars

I. — M. le Doyen Ch. DEPERET, indique par une série d'arguments tirés de l'étude géologique des terrasses fluviales de la vallée de la Somme et de la vallée de la Seine, des données paléontologiques, de la typologie des instruments lithiques, enfin par un historique très précis de la question :

- 1° Les sens successifs que G. de MORTILLET a donnés au mot *Acheuléen* ;
- 2° L'ancienneté absolue de l'outillage en pierre taillée gisant dans les graviers de Saint-Acheul ;
- 3° L'ancienneté moindre des outils amygdaloïdes trouvés dans les graviers de Chelles ;

4° Le nom d'*Acheuléen* étant réservé à l'outillage formé d'outils amygdaloïdes aplatis, de limandes très minces, etc., rencontré surtout dans les limons anciens de Saint-Acheul, il y a nécessité de détacher du *Chelléen* un étage paléolithique plus ancien que les graviers de Chelles, étage à industrie et à faune plus archaïques, dont le type doit être pris dans les graviers fluviaux de la terrasse de 30 mètres de Saint-Acheul et d'Abbeville.

« A défaut du nom d'*Acheuléen*, malheureusement détourné aujourd'hui de son sens primitif, il me paraît possible d'appliquer à cet étage le nom de *Préchelléen*, employé par Commont pour désigner les outils les plus grossiers de Saint-Acheul, et d'une manière encore plus géologique, tout l'outillage très archaïque de la terrasse d'Abbeville.

« On peut, sans inconvénient, étendre le nom de *Préchelléen* à l'ensemble des graviers de la terrasse de 30 mètres non seulement de la vallée de la Somme, mais encore d'autres grandes vallées fluviales de France et de l'étranger. »

Le Dr MAYET insiste sur l'évolution actuelle de la préhistoire qui, après avoir sacrifié la géologie et la paléontologie à l'archéologie, revient aux données fournies par ces deux premières sciences et tend à leur accorder une place prépondérante. La « typologie » de l'outillage lithique et les méthodes archéologiques non associées étroitement à la stratigraphie et à l'étude des faunes de Mammifères correspondantes, conduisent à des erreurs et à des déboires. On commence à s'en apercevoir et on réagit. L'Ecole lyonnaise, avec son chef éminent, M. Ch. DEPERET, a une grande part dans cette introduction de notions géologiques et paléontologiques précises dans l'étude du Quaternaire.

II. — M. le Professeur PORCHEREL présente une série d'observations sur l'hérédité chez le Mulet.

Elles ont été recueillies dans une étude longtemps poursuivie sur les mulets du Poitou et de l'Algérie.

Depuis longtemps déjà, les différents zootechniciens, tels que SANSON, CORNEVIN, BAURE, ont fait connaître, que chez les muets, les caractères paternels et maternels se trouvent répartis selon des proportions très diverses, tantôt les uns prédominent, tantôt les autres, enfin il peut y avoir partage à peu près égal, tout dépend des races asines et chevalines mises en présence.

M. PORCHEREL le démontre à l'aide de nombreuses mensurations, prises sur divers muets de l'Algérie et du Poitou.

Voici deux exemples :

a) Une mule issue d'un baudet africain et d'une jument barbe, présente :

35,5 % des caractères de l'âne ;

22,4 % des caractères de la jument ;

41,7 % des caractères mixtes des deux reproducteurs.

b) Une mule issue d'un baudet poitevin et d'une jument poitevine, donne :

9,3 % des caractères de l'âne ;

59,3 % des caractères de la jument ;

31 % des caractères mixtes des deux reproducteurs.

Le faciès asinien du mulet est rendu encore plus évident par la longueur des oreilles, plus courtes que celles de l'âne, plus longues que celles du cheval.

Ce seul caractère suffit presque à lui donner l'aspect de l'âne ; il est d'ailleurs facile de changer la physionomie de certains chevaux et muets, en modifiant la longueur des oreilles, sur des photographies truquées.

Après quelques observations de MM. TASSET, CONSTANTIN et LOCARD, la séance est levée à 18 h. 15.

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 16 Mars

Influence de la nature du sol sur la végétation fongique

Par M. PORCHET

Les terrains ne sont jamais chimiquement purs, les éboulis, les infiltrations les mélangent plus ou moins ; d'où une certaine difficulté pour déterminer leur influence réelle sur la flore.

Les terrains siliceux montrent par exemple : *Amanita virosa*, *Am. citrina*, *Lepiota procera*, *Tricholoma pessundatum*, *Lactarius plumbeus* ; surtout les Hydnes terrestres, *Helvella albipes* (Iles de la Pape), beaucoup de bolets, etc.

Les terrains calcaires nous présentent : *Amanita Caesarea*, *pholloides*, *vern. pantherina*, quelques Lépiotes, beaucoup de Lactaires et de Russules, et d'Hygrophores ; presque tous les Inocybes, peu d'Hydnes, quelques Bolets, etc.

Les terrains argileux contiennent : *Amanita spissa*, *Lepiota cristata*, beaucoup de Lactaires, beaucoup d'Entolomes, peu d'Hypholomes et Inocybe, peu de Bolets ; *Morchella rotunda*, etc.

En somme, une série de facteurs interviennent sur la végétation fongique : facteurs géographiques et climatiques (latitude, plaine, montagne) ; facteurs géiques (composition chimique du sol) ; facteurs biotiques (présence de végétaux, symbiose, parasitisme). L'influence des végétaux peut exercer sur les champignons une action parfois très nette ; parfois un seul pin, un seul mélèze, peut amener sous son couvert ou dans son voisinage, la présence d'espèces spéciales.

Ces influences ne sont pas toujours aussi sensibles : beaucoup de champignons poussant dans les bois feuillus, peuvent aussi végéter sous les conifères ;